



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

NINETEENTH YEAR

1183 *rd MEETING: 22 DECEMBER 1964*
ème SÉANCE: 22 DÉCEMBRE 1964

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	Page
Provisional agenda (S/Agenda/1183).....	1
Adoption of the agenda	1
Letter dated 1 December 1964, addressed to the President of the Security Council, from the representatives of Afghanistan, Algeria, Burundi, Cambodia, Central African Republic, Congo (Brazzaville), Dahomey, Ethiopia, Ghana, Guinea, Indonesia, Kenya, Malawi, Mali, Mauritania, Somalia, Sudan, Tanzania, Uganda, United Arab Republic, Yugoslavia and Zambia (S/6076 and Add.1-5)	1
Letter dated 9 December 1964 from the Permanent Representative of the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council (S/6096)	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1183).....	1
Adoption de l'ordre du jour.....	1
Lettre, en date du 1er décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Ethiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie (S/6076 et Add.1 à 5)	1
Lettre, en date du 9 décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République démocratique du Congo (S/6096)	1

NOTE

Relevant documents of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*

* *

Les documents pertinents du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

ELEVEN HUNDRED AND EIGHTY-THIRD MEETING

Held in New York, on Tuesday, 22 December 1964, at 10.30 a.m.

MILLE CENT QUATRE-VINGT-TROISIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le mardi 22 décembre 1964, à 10 h 30.

President: Mr. Fernando ORTIZ SANZ (Bolivia).

Present: The representatives of the following States: Bolivia, Brazil, China, Czechoslovakia, France, Ivory Coast, Morocco, Norway, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/1183)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 1 December 1964, addressed to the President of the Security Council, from the representatives of Afghanistan, Algeria, Burundi, Cambodia, Central African Republic, Congo (Brazzaville), Dahomey, Ethiopia, Ghana, Guinea, Indonesia, Kenya, Malawi, Mali, Mauritania, Somalia, Sudan, Tanzania, Uganda, United Arab Republic, Yugoslavia and Zambia (S/6076 and Add.1-5).
3. Letter dated 9 December 1964 from the Permanent Representative of the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council (S/6096).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Letter dated 1 December 1964, addressed to the President of the Security Council, from the representatives of Afghanistan, Algeria, Burundi, Cambodia, Central African Republic, Congo (Brazzaville), Dahomey, Ethiopia, Ghana, Guinea, Indonesia, Kenya, Malawi, Mali, Mauritania, Somalia, Sudan, Tanzania, Uganda, United Arab Republic, Yugoslavia and Zambia (S/6076 and Add.1-5)

Letter dated 9 December 1964 from the Permanent Representative of the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council (S/6096)

1. The PRESIDENT (translated from Spanish): In accordance with the decision previously taken by the Council and if I hear no objection, I shall invite the representatives of the Sudan, Guinea, Ghana, Belgium, the Congo (Brazzaville), Algeria, Mali, the Democratic Republic of the Congo, Nigeria, the United Arab Republic, Burundi, Kenya, the Central African Republic, Uganda and the United Republic of Tanzania to take the seats reserved for them opposite the Council

Président: M. Fernando ORTIZ SANZ (Bolivie).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Bolivie, Brésil, Chine, Côte-d'Ivoire, Etats-Unis d'Amérique, France, Maroc, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie et Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1183)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 1er décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Ethiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie (S/6076 et Add.1 à 5).
3. Lettre, en date du 9 décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République démocratique du Congo (S/6096).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 1er décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Ethiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie (S/6076 et Add.1 à 5)

Lettre, en date du 9 décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République démocratique du Congo (S/6096)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Conformément à la décision prise précédemment par le Conseil, et s'il n'y a pas d'objections, je vais inviter les représentants du Soudan, de la Guinée, du Ghana, de la Belgique, du Congo (Brazzaville), de l'Algérie, du Mali, de la République démocratique du Congo, de la Nigéria, de la République arabe unie, du Burundi, du Kenya, de la République centrafricaine, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie à parti-

table and to participate in the debate without the right to vote.

At the invitation of the President, Mr. O. A. H. Adeel (Sudan), Mr. M. Achkar (Guinea), Mr. K. Botsio (Ghana), Mr. W. Loridan (Belgium), Mr. E. Obongui (Congo (Brazzaville)), Mr. A. Bouattoura (Algeria), Mme J. Rousseau (Mali), Mr. T. Idzumbuir (Democratic Republic of the Congo), Mr. J. D. O. Sokoya (Nigeria), Mr. M. El-Kony (United Arab Republic), Mr. G. Nyangoma (Burundi), Mr. G. N. Mutiso (Kenya), Mr. M. Gallin-Douathe (Central African Republic), and Mr. E. Otema Allimadi (Uganda), took the places reserved for them in front of the Council table.

2. The PRESIDENT (translated from Spanish): We shall continue the discussion of the question on our agenda. I call upon the first speaker on my list, the representative of Algeria.

3. Mr. BOUATTOURA (Algeria) (translated from French): In taking the floor again in this debate, it is not the Algerian delegation's intention to undertake a systematic criticism of the statements made by the perpetrators of the aggression in the Congo and by their friends. It is undeniable that many are seeking to mislead public opinion by raising false problems.

4. Reference has been made to excesses of language, to insults, to bad behaviour, hate, to a separation between Africa and Europe, to a division between white and black Africa, to racism in reverse, to African aggression and interference, to the innate notion of pity, to inferiority complex and many other things.

5. At this point a clarification of the situation is indispensable. In fact, an attempt is being made to elude debate, to turn our attention away, at all costs, from certain matters which are at the root of the distressing events in the Congo. Now is the time to draw the lessons.

6. In reality, we are faced with more than a localized conflict; a confrontation of two attitudes: the one African, desirous of peace, freedom and dignity; the other desperately attempting to go against history and, as some speakers have given us to understand, determined to view international relations in terms of domination. That conflict has, moreover, become quite clear in the course of the Council's debate.

7. Many complaints have been submitted and many statements have been made. Extremely vague charges, based on press reports—all unsubstantiated, by the way—have been made against Algeria, which is said to have provided military assistance to the Stanleyville authorities.

8. I should like to state that neither the United States representative nor the Leopoldville representative have been able to provide the members of the Council with any proof whatsoever in support of their statements [1173rd and 1174th meetings].

9. The truth is that such an attitude is only too natural, for it has two purposes. In the first place,

ciper sans droit de vote au débat du Conseil et à occuper les places qui leur sont réservées face à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. O. A. H. Adeel (Soudan), M. M. Achkar (Guinée), M. K. Botsio (Ghana), M. W. Loridan (Belgique), M. E. Obongui (Congo [Brazzaville]), M. A. Bouattoura (Algérie), Mme J. Rousseau (Mali), M. T. Idzumbuir (République démocratique du Congo), M. J. D. O. Sokoya (Nigéria), M. M. El-Kony (République arabe unie), M. G. Nyangoma (Burundi), M. G. N. Mutiso (Kenya), M. M. Gallin-Douathe (République centrafricaine) et M. E. Otema Allimadi (Ouganda) prennent place aux sièges qui leur sont réservés face à la table du Conseil.

2. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Nous poursuivons le débat sur la question qui figure à l'ordre du jour. Le premier orateur inscrit est le représentant de l'Algérie, à qui je donne la parole.

3. M. BOUATTOURA (Algérie): En intervenant à nouveau dans le débat, il n'est pas dans l'intention de la délégation algérienne de procéder à la critique systématique des déclarations faites par les auteurs de l'agression au Congo et leurs amis. Il est indéniable que nombreux sont ceux qui veulent égarer l'opinion publique en posant de faux problèmes.

4. On a, en effet, parlé d'excès de langage, d'insultes, d'incorrections, de haine, de séparation de l'Afrique et de l'Europe, de division entre Afrique blanche et Afrique noire, de racisme à rebours, d'agression et d'ingérence africaines, de concept constitutionnel de pitié, de complexe d'infériorité et de tant d'autres choses.

5. Il est indispensable, à ce point, de clarifier la situation. En fait, on veut échapper au débat. On veut à tout prix détourner notre attention de certains problèmes qui constituent la base des douloureux événements du Congo. Il est temps de tirer les enseignements.

6. En réalité, au-delà d'un conflit localisé, il s'agit d'un affrontement entre deux conceptions: l'une africaine, éprise de paix, soucieuse de liberté, de dignité; l'autre s'efforçant désespérément d'aller à l'encontre de l'histoire et, comme nous l'ont laissé entendre certains orateurs, déterminée à poser le problème des relations internationales en termes de domination. Ce conflit s'est d'ailleurs clairement manifesté au cours des travaux du Conseil.

7. Plusieurs plaintes ont été déposées, de nombreuses affirmations ont été proférées. Des accusations extrêmement vagues faisant état d'articles parus dans la presse — d'ailleurs rédigés au conditionnel — ont été lancées contre l'Algérie qui aurait fourni une assistance militaire aux autorités de Stanleyville.

8. Je voudrais préciser que ni le représentant des Etats-Unis ni celui de Léopoldville n'ont été en mesure de fournir aux membres du Conseil une preuve quelconque à l'appui de ce qu'ils ont affirmé dans leurs déclarations [1173ème et 1174ème séances].

9. En vérité, une telle attitude n'est que trop naturelle car elle visait deux buts précis. Il s'agissait,

the United States, the Leopoldville authorities and their allies are attempting to avoid having to appear at the bar of the accused. In the second place, an attempt is being made to convince international opinion that if there is a war in the Congo, it is due to the intervention of certain African countries. It is sought to obtain belief for the idea that the issue under discussion originated in Brazzaville, Algiers, Accra, Khartoum or Bamako.

10. And yet, all during our debate, the representatives of various African countries have uncovered the machinery of a plot against the Congo and against Africa. Failing to recognize the facts and the truth, the United States and Belgian representatives have tried to shift responsibility for this situation to the African countries themselves.

11. Revolution is not exported. Any movement which does not draw its energy from the people is doomed to failure. A revolution which does not have the people's support cannot succeed. We are forced to conclude that a lasting, organized movement undeniably does have the people's approval.

12. That is what we are witnessing in the Congo. The nationalist movement developing there enjoys the people's support. If the Congolese people's revolutionary struggle is spreading, it is because that people wishes to put an end to corruption and foreign take-over, and to be free to choose the way which will enable them to achieve their desires. The Congolese people rebelled because attempts have been made to organize division and secession in Katanga so as to preserve huge outside interests.

13. We must acknowledge that we are faced with a national liberation movement, for the Congolese people are struggling for their unity and integrity against economic and political domination.

14. The champion of Katangese secession managed long ago to become universally disliked. Yet imperialist elements are again taking up the same man of straw, and are using him as a head of government in the pay of foreign interests. The Congolese people's reaction is legitimate and explainable. Africa as a whole cannot approve of such an undertaking.

15. The United States and Belgium are refusing to recognize the Congolese people's right to choose their destiny freely as well as their institutions and their leaders; they have even resorted to the systematic use of military force in order to prevent that right from being exercised. Their interference consisted in inflicting on the Congolese a man who is a living museum of colonialism. They have spoken of legal authority; they have stated that the man in Leopoldville was constitutionally the head of government. This is a classic procedure. They set up a régime in their pay, and then a neo-colonialist policy is adopted. But even if we accepted this form of reasoning, would we agree that Salazar represents the peoples of Angola and Mozambique, or that Verwoerd represents the South African people?

16. It is no doubt well at this point to remark that on many occasions the very Governments arguing for this pseudo-legality have not hesitated to break

en tout premier lieu, pour les Etats-Unis, les autorités de Léopoldville et leurs alliés d'éviter de prendre place au banc des accusés. En second lieu, on a voulu faire croire à l'opinion internationale que, s'il y a une guerre au Congo, c'est du fait de l'intervention de certains pays d'Afrique. On veut accréditer l'idée selon laquelle le problème qui fait l'objet du débat est né à Brazzaville, à Alger, à Accra, à Khartoum ou à Bamako.

10. Pourtant, tout au long de nos débats, les représentants de différents pays africains ont démonté devant le Conseil le mécanisme du complot contre le Congo et contre l'Afrique. Méconnaissant la réalité et les faits, les représentants des Etats-Unis et de la Belgique se sont efforcés de rejeter la responsabilité de cette situation sur les pays africains eux-mêmes.

11. Or, la révolution ne s'exporte pas. Tout mouvement qui ne puise pas son énergie dans le peuple est voué à l'échec. Toute révolution, si elle n'a pas l'appui du peuple, est immédiatement enrayée. Force nous est de conclure qu'un mouvement organisé qui dure est indéniablement pourvu de l'assentiment du peuple.

12. C'est ce à quoi nous assistons au Congo. Le mouvement nationaliste qui s'y développe jouit de l'appui du peuple. S'il y a un épanouissement de la lutte révolutionnaire du peuple congolais, c'est parce que ce peuple veut mettre un terme à la corruption, à la mainmise étrangère et veut être libre de choisir la voie qui lui permettra de réaliser ses objectifs. C'est parce qu'on a voulu organiser la division et la sécession au Katanga pour préserver des intérêts excessifs que le peuple congolais s'est insurgé.

13. Il faut admettre que nous sommes en présence d'un mouvement nationaliste libérateur, car le peuple congolais lutte pour son unité, son intégrité, contre la domination économique et politique.

14. Le champion de la sécession katangaise a réussi à faire depuis longtemps l'unanimité contre sa personne. Pourtant, les éléments impérialistes reprennent le même épouvantail pour en faire un chef de gouvernement à la solde de l'étranger. La réaction du peuple congolais est légitime et explicable. L'Afrique dans son ensemble ne peut accepter une telle entreprise.

15. Les Etats-Unis et la Belgique refusent de reconnaître au peuple congolais son droit à la libre détermination de son destin, au libre choix de ses institutions et de ses dirigeants. Ils sont allés jusqu'à l'utilisation systématique de la force militaire pour empêcher l'exercice de ce droit. L'ingérence a consisté à imposer par la force un homme qui constitue à lui seul un musée vivant du colonialisme. On a parlé d'autorité légale; on a déclaré que l'homme de Léopoldville était constitutionnellement chef de gouvernement. Le procédé est classique. On installe un régime à sa solde et l'on fait adopter une politique néo-colonialiste. Mais alors, si nous suivons cette logique, accepterons-nous que Salazar représente les peuples de l'Angola et du Mozambique et Verwoerd le peuple sud-africain?

16. Il est sans doute utile de faire observer ici qu'à de nombreuses reprises les gouvernements qui plaident pour cette pseudo-légalité n'ont pas hésité à

off relations with certain Governments because the latter came into being following revolts.

17. Any so-called Government which is maintained in power only by the intervention of American and Belgian armed forces and South African mercenaries, and is opposed by the majority of its people, is not the expression of that people. We have before us a Government imposed by force. In their struggle, the Congolese people are expressing their refusal to be handed over to a man chosen by foreigners. They know that he is a defender of colonial interests, and that he was imposed on them so as to continue to defend his masters' deadly work—yesterday in secessionist Katanga, and today in the Congo as a whole. That is what has prompted the Congolese people to give evidence of their will to continue the fight for liberation.

18. We wish to go further. To wish to speak of legality today, as some have done, is an insult not only to Africa but also to the dignity of our Organization. It is good to remind this Council of the responsibility of the present head of the Leopoldville Government in the assassination of Prime Minister Lumumba. That responsibility was established by the United Nations Commission of Enquiry. We must not wait, therefore, until, by our approving silence, we have encouraged a neo-colonialist seizure of Africa, concealed once again in humanitarian guise. Must we recall that all the colonial enterprises of which Africa has been the victim in the course of its contemporary history were carried out in the name of humanitarian or civilizing missions?

19. Some have not failed to compare the situation in the Congo to the situation in Algeria. But, if a comparison is admissible, it is between the Congo of today and Algeria during the war of liberation. The Congolese national insurrection recalls in many respects the revolution which raged through our countryside for seven years. In Algeria, the Government is a government of the people. We do not despair of seeing, one day, a Congolese Government of the people come to take its place among the free people.

20. A speaker representing a Government which calls itself the defender of its people, after having tried to depict it in a false light, told us here that he was ashamed of his people. One does not defend a people one is ashamed of. One who comes before an international organization to condemn a people cannot be the authentic representative of that people. One who comes here to disown the masses of his own country cannot claim to express the will of the people of that country. We, as Africans, are proud of the valiant Congolese people, who refuse to bow their heads before a foreign coalition.

21. We are proud—and we say it aloud—of those unarmed masses who, every day, see hundreds of their sons die for the dignity and liberation of their country. We are proud because we are Africans, and because we recognize in these fighting men the worthy successors of all those who, through the centuries have courageously fought against colonialism and domination.

rompre leurs relations avec certains régimes parce qu'ils étaient issus de coups d'Etat.

17. Un prétendu gouvernement qui ne se maintient au pouvoir que grâce à l'intervention des forces armées américaines et belges, des mercenaires sud-africains, qui a contre lui la majorité de son peuple, n'est pas l'émanation de ce peuple. Nous sommes en présence d'un gouvernement imposé. Le peuple congolais exprime par son combat son refus d'être livré à l'homme choisi par l'étranger. Il sait qu'il est le défenseur des intérêts coloniaux et qu'il a été imposé pour continuer à défendre l'œuvre néfaste de ses maîtres, hier dans le cadre de la sécession katangaise, aujourd'hui dans le Congo tout entier. C'est cela qui a mené le peuple congolais à manifester sa volonté de continuer le combat libérateur.

18. Nous voulons aller plus loin. Vouloir aujourd'hui parler de légitimité, comme le font certains, constitue une insulte non seulement à l'Afrique, mais aussi à la dignité de notre organisation. Car il est bon de rappeler devant ce conseil la responsabilité de l'actuel chef de gouvernement de Léopoldville dans l'assassinat du premier ministre Lumumba, responsabilité d'ailleurs établie par la Commission d'enquête des Nations Unies. Aussi, ne faut-il pas s'attendre que, par notre silence complice, nous encouragions la mainmise néo-colonialiste sur l'Afrique, qui s'est une nouvelle fois présentée sous des aspects humanitaires. Faut-il rappeler que toutes les entreprises coloniales dont l'Afrique a été victime tout au long de son histoire contemporaine l'ont été au nom de missions soit humanitaires, soit civilisatrices?

19. On n'a pas manqué de comparer la situation du Congo à celle de l'Algérie. Certes, si une comparaison est permise, c'est entre le Congo d'aujourd'hui et l'Algérie de la guerre de libération. L'insurrection nationaliste congolaise rappelle à maints égards celle qui a animé nos campagnes sept années durant. En Algérie, le gouvernement est issu du peuple. Nous ne désespérons pas de voir un jour au Congo un gouvernement issu du peuple venir prendre sa place parmi les peuples libres.

20. Un orateur représentant un gouvernement qui se dit le défenseur de son peuple nous a dit ici, après avoir tenté d'en donner une fausse image, qu'il avait honte de son peuple. On ne défend pas un peuple quand on a honte de lui. On ne peut pas être le représentant authentique d'un peuple lorsqu'on vient le condamner devant une organisation internationale. On ne peut pas prétendre être l'expression de la volonté populaire lorsqu'on vient renier les masses de son propre pays. Pour nous, en tant qu'Africains, nous sommes fiers du vaillant peuple congolais qui refuse de baisser la tête devant une coalition étrangère.

21. Nous sommes fiers — et nous le disons tout haut — de ces masses désarmées qui, chaque jour, voient périr des centaines de leurs fils pour la dignité de leur pays, pour la libération de leur pays. Nous sommes fiers, parce que nous sommes Africains et que nous reconnaissons en ces combattants les dignes successeurs de tous ceux qui, à travers les siècles, se sont courageusement battus contre le colonialisme et la domination.

22. The Congolese people has begun a glorious page in its history. Those who consider that page to be shameful and infamous will, in the end, be swept aside by the will of the people. That is the relentless law of the evolution of peoples, the relentless law of history.

23. Everyone here has spoken of interference. It is deplorable to note that some representatives have turned that notion to their own ends. Throughout this debate there has been an unfortunate tendency to give words a meaning that benefit private interests. All lead to the conclusion that the imperialists have not committed any interference. What is the truth of the matter? After the first stage, in which they used the United Nations as a Trojan horse, the colonialist Powers again used the man from Katanga to play that notorious role. The United Nations withdrew from the Congo, and the "void" had to be filled so as to perpetuate imperialist control over the country. But popular resistance altered the facts of the case. To avoid a breaking up of colonialist power, the Leopoldville Government was provided with arms to put down the people's resistance. Such power constitutes interference personified.

24. It was that context that reference was made to military aid and the supply of arms. We believe in freedom of choice. Freedom to enter into conventions, whatever their purpose, is an essential attribute of sovereignty. It is our opinion that every State must be free to seek military assistance from wherever it can be obtained; but there are some details on which we cannot remain silent. A State, of necessity, needs to be equipped militarily in order to defend itself and protect its sovereignty. That is more than a necessity for a State; it is a duty. But it is something else again to set up an agent who is receptive to certain interests, and then give him weapons in order to bring a whole people to heel. Attempts are being made to repress this people because it has risen up against this ready-made agent, whom it does not recognize, but knows only too well. The United States and Belgium have delivered weapons to Leopoldville in order to combat the Congolese people.

25. One cannot abuse the Council's good faith by admitting that what is true for a Government of the people, a Government which works for the achievement of that people's aspirations, is also true for separatists backed by foreigners, whose acts are designed only to maintain foreign domination and exploitation over an entire population. It must be noted at this time that there is no common denominator between aid given to a people through the medium of its Government and aid given to an authority which has been foisted on an entire population.

26. The United States representative alluded to massive military assistance received to date by the Algerian Republic. I should like to make it clear that in addition to the Socialist countries, other countries have lent their assistance for the modernization of the Algerian armed forces. I should like to add for the benefit of the United States representative—I think it was he who mentioned it—if that makes him feel better,

22. Le peuple congolais a entamé une glorieuse page de son histoire et ceux qui considèrent cette page comme honteuse et infamante finiront par être balayés par la volonté populaire. Telle est la loi implacable de l'évolution des peuples, telle est la loi implacable de l'histoire.

23. Tout le monde ici nous a parlé d'ingérence. Il est déplorable de constater qu'un certain nombre de représentants ont utilisé cette notion à leur manière. Il s'est instauré tout au long de ce débat une fâcheuse tendance à donner aux mots un sens qui sert des intérêts particuliers. Tous aboutissent à la conclusion selon laquelle les impérialistes ne commettent pas d'ingérence. En fait, où est la réalité? Après avoir utilisé, dans un premier stade, l'Organisation des Nations Unies comme un cheval de Troie, les puissances colonialistes se sont de nouveau emparées de l'homme du Katanga pour lui faire jouer ce rôle célèbre. C'est que l'ONU s'est retirée du Congo; il fallait combler ce "vide" pour perpétuer l'emprise impérialiste sur le pays. Or, il se trouve que la réaction populaire a faussé les données du problème. Pour éviter la désintégration de son pouvoir, on fournit des armes à Léopoldville pour mater la réaction populaire. Ce pouvoir est l'incarnation même de l'ingérence.

24. C'est dans ce contexte que l'on a parlé d'aide militaire, de fourniture d'armes. Nous croyons en la liberté du choix. La liberté de passer des conventions, quel qu'en soit l'objet, est un attribut essentiel de la souveraineté. Nous sommes d'avis que chaque Etat doit être libre de rechercher l'assistance militaire là où il peut l'obtenir. Cependant, il est des précisions que nous ne pouvons taire. Un Etat a nécessairement besoin de s'équiper militairement pour se défendre et protéger sa souveraineté. C'est pour lui plus qu'une nécessité, c'est un devoir. Mais c'est autre chose que de créer un organe réceptif à certains intérêts et lui octroyer des armes en vue de mater un peuple. On veut mater ce peuple parce qu'il s'insurge contre cet organe préfabriqué qu'il ne reconnaît pas, mais qu'il ne connaît que trop. Les Etats-Unis et la Belgique ont livré des armes à Léopoldville pour combattre le peuple congolais.

25. C'est dire qu'on ne saurait surprendre la bonne foi du Conseil en admettant que ce qui est vrai pour un gouvernement issu du peuple, un gouvernement qui agit pour la réalisation des aspirations de ce peuple, l'est également pour un séparatiste imposé par l'étranger et dont les agissements contre tout un peuple n'ont d'autres buts que de maintenir la domination et l'exploitation étrangères. Il faut noter en cette circonstance qu'il n'y a aucune commune mesure entre une assistance apportée à un peuple par l'intermédiaire de son gouvernement et celle apportée à une autorité imposée à tout un peuple.

26. Le représentant des Etats-Unis a fait allusion à une assistance militaire massive reçue à ce jour par la République algérienne. J'aimerais préciser qu'outre les pays socialistes, d'autres pays apportent leur assistance à la modernisation des forces armées algériennes. Je voudrais ajouter à l'intention du représentant des Etats-Unis — je crois que c'est lui qui en avait fait mention — que si cela peut le rassu-

that the Algerian National Army is also supplied with American weapons and equipment; these of course form part of the material recovered on the battlefield during our war of independence.

27. That also holds true for arms now in the possession of nationalists in the Congo, Mozambique and Angola. We shall not speak of similar cases recorded in some other parts of the world. The United States has never supplied weapons to liberation movements. On the contrary, there is not one example of colonial war in which the United States has not supplied weapons in order to repress liberation movements.

28. African countries which have acceded to their sovereignty have sought to create an instrument which will enable them to eradicate foreign domination, organize their solidarity and promote honest co-operation with all parts of the world.

29. The Belgian Minister for Foreign Affairs referred to some complex or other, which, he said, was revealed by certain African statements before the Council. Let it be understood that Africa does not suffer from any complex. My delegation will give no other proof—excuse me for taking my own country as an example—than the harmonious relations which exist between Algeria and France despite a long and bitter war, which lasted more than eight years.

30. Why do these same relations not exist between Belgium and its former colony? Simply because Belgium has no desire to respect the independence and sovereignty of the Congo which it cannot bring itself to acknowledge, for Belgium, by reason of a colonial tie, which has been broken and no longer exists, feels entitled to send its paratroopers to occupy, with fire and sword, a city in an independent African State; Belgium is stubbornly trying to return to a page in colonial history which has been turned once and for all.

31. In certain statements, especially those by the Belgian and American representatives, there was an unfortunate tendency to describe condemnations of aggression before our Council as racism. It is shocking to hear the representative of the United States to-day accuse the very people, who for centuries, have been the victims of racism, racial segregation, hate and contempt, of a disease which was the root cause of a frightful tragedy: I mean the death of one of the greatest Presidents of the United States. But, since the United States representative felt a need to be brutal in his statement to the Council, it is fitting to recall certain truths. When the twenty murderers of American Negroes in Mississippi are released, and when American, Belgian and Portuguese forces indulge in massacre at Stanleyville, in Angola and in Mozambique, we have a right to ask where racism lies. I should merely like to recall that so far no African country has elevated racial or religious discrimination into a system of government; there is not and never will be a "colour bar" in Africa; and there is no "Mason-Dixon line". As if by chance the only country in Africa which happens to practise the policy of apartheid is the Government of South

rer, l'armée nationale algérienne est également pourvue d'armements et d'équipements américains; évidemment ceux-ci font partie des lots récupérés sur les champs de bataille durant notre lutte d'indépendance.

27. Cela est également valable pour les armes que détiennent actuellement les nationalistes du Congo, du Mozambique et de l'Angola. Nous ne parlerons pas des cas semblables enregistrés dans certaines autres régions du monde. Jamais les Etats-Unis n'ont fourni d'armes à des mouvements de libération. Par contre, il n'y a pas un exemple de guerre coloniale où les Etats-Unis n'ont pas fourni des armes pour réprimer des mouvements de libération.

28. Les pays africains qui ont accédé à leur souveraineté ont tenu à forger un instrument qui leur permet de radier la domination étrangère, d'organiser leur solidarité et de promouvoir une coopération loyale avec toutes les régions du monde.

29. Le Ministre belge des affaires étrangères a parlé de je ne sais quel complexe qu'auraient montré certaines interventions africaines devant le Conseil. Que l'on sache que l'Afrique ne souffre d'aucun complexe, et ma délégation n'en voudra pour preuve — vous l'excuserez de prendre en exemple son propre pays — que les relations harmonieuses qui existent entre l'Algérie et la France, malgré une guerre longue, dure, de plus de huit années.

30. Pourquoi ces mêmes relations n'existent-elles pas entre la Belgique et son ancienne colonie? Simplement parce que la Belgique ne tient pas à respecter, n'arrive pas à admettre l'indépendance et la souveraineté du Congo, car la Belgique se croit autorisée, en vertu d'un lien colonial rompu, qui n'existe plus, à envoyer ses parachutistes occuper, par le fer et par le feu, une ville d'un Etat africain indépendant, car la Belgique s'entête à vouloir revenir à une page définitivement tournée de l'histoire coloniale.

31. Dans certaines interventions, particulièrement celles des représentants belge et américain, une tendance fâcheuse s'est dégagée, qui a consisté à qualifier de racisme les condamnations portées contre l'agression devant notre Conseil. Il est choquant d'entendre que ceux-là mêmes qui pendant des siècles ont été les victimes du racisme, de la ségrégation raciale, de la haine et du mépris, soient aujourd'hui accusés par le représentant des Etats-Unis d'une maladie qui a été à l'origine d'un drame effroyable, je veux dire la mort d'un des plus grands présidents des Etats-Unis. Mais, puisque le représentant des Etats-Unis a cru devoir être brutal dans son intervention auprès du Conseil, il est bon que certaines vérités soient rappelées ici. Lorsque les 20 assassins de noirs américains du Mississippi sont remis en liberté, lorsque des forces armées américaines, belges et portugaises massacrent à Stanleyville, en Angola, au Mozambique, nous sommes en droit de demander où est le racisme. Je voudrais rappeler simplement qu'à ce jour, aucun pays africain n'a érigé en système de gouvernement la discrimination raciale ou religieuse, qu'il n'y a pas et qu'il n'y a jamais eu de "frontière de couleur" en Afrique, qu'il n'y a pas de "Mason-

Africa, an ally of the Leopoldville régime and of those who accuse us of racism.

32. The Security Council must be aware of the fact that for some, the ideas of interference, aggression and intervention have various meanings according to circumstances and country which is the victim. We must denounce most energetically the practice of applying two sets of values, depending upon whether African countries, Asian countries or European Powers are involved. During the worst periods of the cold war, when international tension was at its height, peace prevailed in Europe. On the other hand, the slightest pretext suffices to set the mechanism of punitive operations in motion as soon as African, Asian or Latin American countries are involved. Therefore, any attempt or any action seeking to resurrect the tragedies of the past will encounter vigorous opposition on the part of all Africans.

33. The truth is that the Organization of African Unity by its mature handling of affairs has become a formidable weapon in the hands of African countries in their drive to consolidate their independence and thwart neo-colonialist enterprises. We know that each time that Powers foreign to Africa have interfered in that continent's affairs, they have done so in order to sow mistrust, disorder and disturbance.

34. Without wishing to interfere in the domestic affairs of the United States, we deem it useful here to recall Africa's profound satisfaction over the defeat of the man who, in the United States, had become the champion of every reactionary group. Now the new American administration has deemed fit to inaugurate its African policy by this frightful operation of reprisals. Faced by this situation, African countries have the right to feel disturbed and to ask the representative of the United States Government if the great hopes inspired by President Kennedy's New Frontier died when he himself fell a victim to the bullets of the Dallas assassins?

35. Algeria is a founding member of the Organization of African Unity; it maintains relations of friendship and co-operation with many African countries whose sovereignty and security, as the Minister for Foreign Affairs of the Central African Republic has pointed out [1175th meeting], are threatened by the intervention of mercenaries. Let me say that, as in the past, Algeria will shoulder its responsibilities and stand fast against all outside forces attempting to impede our continent's progress. Algeria will respect its commitments each time that necessity so demands or circumstances so require.

36. Today, one must be realistic, and accept the fact that African States are in agreement in the settlement of their own difficulties. Alone, they have the means of finding the solution best suited to their aspirations and needs.

37. Algeria has constantly affirmed its faith in the unity and solidarity of the Organization of African

Dixon Line", mais que, par hasard, le seul gouvernement en Afrique qui pratique une politique d'apartheid est celui de l'Afrique du Sud, allié du régime de Léopoldville et de ceux qui nous accusent de racisme.

32. Le Conseil de sécurité doit prendre conscience du fait que, pour certains, les notions d'ingérence, d'agression et d'intervention ont un contenu qui varie selon les circonstances et selon le pays qui en est la victime. Nous devons dénoncer, avec la plus grande énergie, la pratique qui consiste à utiliser deux poids et deux mesures dès lors qu'il s'agit, selon le cas, de pays africains, asiatiques, ou de puissances européennes. Aux pires moments de la guerre froide et de la tension internationale, la paix a prévalu en Europe. Par contre, il suffit du moindre prétexte pour déclencher le mécanisme d'opérations punitives dès lors qu'il s'agit de pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine. C'est pourquoi toute tentative ou toute action qui vise à faire revivre les tragédies passées se heurtera à une réaction vigoureuse de tous les Africains.

33. La vérité est que, par sa maturité, l'Organisation de l'unité africaine devenait une arme redoutable dans les mains des pays africains, dans leur volonté de consolider leur indépendance, et pour contrecarrer les entreprises néo-colonialistes. Nous savons que, chaque fois que des puissances étrangères à l'Afrique se sont immiscées dans les affaires de ce continent, elles l'ont fait pour y semer la méfiance, le désordre et la perturbation.

34. Sans vouloir nous immiscer dans les affaires intérieures des Etats-Unis, il est bon cependant de rappeler ici la satisfaction profonde de l'Afrique devant la défaite de celui qui, aux Etats-Unis, s'était fait le champion de toutes les forces rétrogrades. Or la nouvelle administration américaine a jugé bon d'inaugurer sa politique africaine par cette effroyable opération de représailles. Les pays africains sont en droit de s'inquiéter devant cette situation et sont en droit de demander au représentant du Gouvernement des Etats-Unis si les grands espoirs qu'avait fait naître la nouvelle frontière du président Kennedy sont morts quand celui-là même tombait sous les balles des assassins de Dallas.

35. L'Algérie est membre fondateur de l'Organisation de l'unité africaine; elle entretient des rapports d'amitié et de coopération avec de nombreux pays africains menacés, comme l'a souligné le Ministre des affaires étrangères de la République centrafricaine [1175ème séance], dans leur souveraineté et leur sécurité, par les interventions des mercenaires. Laissez-moi dire que, comme dans le passé, l'Algérie fera face à ses responsabilités, qu'elle se dressera contre toutes les forces extérieures qui tenteront de faire obstacle à la marche de notre continent et qu'elle respectera ses engagements toutes les fois que les nécessités l'exigeront ou que les circonstances le commanderont.

36. Aujourd'hui, il s'agit d'être réaliste et d'accepter le fait que les Etats africains sont d'accord pour régler leurs propres problèmes. Seuls ils ont les moyens de trouver la solution qui est conforme à leurs aspirations et à leurs besoins.

37. L'Algérie a constamment affirmé sa foi dans l'unité et la solidarité de l'Organisation de l'unité

Unity; it has constantly affirmed that the affairs of Africa are the responsibility of Africa, thus enabling that continent to develop its institutions and civilization freely and without restraint.

38. Beyond the tragedy of the loss of human life, what troubles African leaders most of all is a renewed challenge of the fundamental principle that no one, in a third country, can claim the right of intervention. We say now that no one has the right to assume the role of international policeman.

39. Africa refuses to allow on its soil those conflicts which have long stained other continents with blood. That was the reason for establishing the Organization of African Unity. And with that in view it will continue to struggle against colonialist and neo-colonialist aggression.

40. The armed intervention of 24 November 1964 clearly poses a problem, that of the nature of relations between newly independent countries and certain States which remain attached to a policy which, for centuries, has been marked by failure. For many decades those countries have remained deaf to the lessons of history. They continue to force wars upon certain peoples of Asia and Latin America. Today, they want to weaken the Organization of African Unity, so as to create the same state of affairs on our continent. Our response was vigorous and clear.

41. It is, therefore, incumbent on Powers which have not yet understood it that they must keep pace with the world and bring their policy into line not with the selfish interests of certain minorities, but rather with their national interests—which can hardly be construed to be contrary to the national interests of small and newly sovereign countries.

42. The main purpose of the Council should be not so much to know what the intention was at Stanleyville but rather, in view of this act of open aggression, to express, with force and without ambiguity, our refusal to witness the perpetuation of acts which are not only overt interference in the internal affairs of the continent, but are also in defiance of the institutions which those peoples freely established for themselves.

43. I should like to ask those who invoke the theory of a so-called "political void in Africa", and who would like to take the place of the former colonial Powers, to follow the example of the realistic attitude of other Powers, and to acknowledge, as they have done, the changes in Africa and the new relationships of co-operation, reciprocity and confidence which today govern Africa's relations with the world.

44. In this the Council should not hold back and fail to take the violation of Article 52 of the Charter into consideration. It is the duty of this Council to support the action of the African countries which have affirmed their will to find a solution to the Congolese tragedy within the framework of the Organization of African Unity.

africaine; elle a constamment affirmé que les problèmes africains doivent relever de l'Afrique, afin que celle-ci puisse développer librement, sans contrainte aucune, ses institutions et sa civilisation.

38. Ce qui, au-delà de la tragédie découlant de la perte de vies humaines, inquiète au plus haut point tous les responsables africains, c'est la remise en question d'un principe fondamental qui veut que nul ne peut prétendre au droit d'intervention dans un pays tiers. Nous disons ici que nul n'a le droit de s'arroger le rôle de gendarme international.

39. L'Afrique se refuse à voir s'instaurer sur son sol des conflits qui ensanglantent depuis longtemps d'autres continents. Pour ce faire, elle s'est donnée l'Organisation de l'unité africaine. Pour ce faire, elle continuera à lutter contre l'agression coloniale et néo-coloniale.

40. En fait, l'intervention armée du 24 novembre 1964 pose en termes clairs le problème de la nature des rapports entre pays nouvellement indépendants et certains Etats qui demeurent attachés à une politique séculaire jalonnée d'échecs. Depuis des décennies ces pays demeurent sourds aux enseignements de l'histoire. Ces Etats continuent à imposer des guerres à certains peuples d'Asie et d'Amérique latine. Aujourd'hui, ils veulent ébranler l'Organisation de l'unité africaine en vue de créer le même état de fait sur notre continent. La réponse a été vigoureuse et nette.

41. Il appartient dès lors aux puissances qui ne l'ont pas encore compris d'évoluer avec le monde et d'accorder leur politique, non plus avec les intérêts égoïstes de certaines minorités, mais avec leurs intérêts nationaux qui ne sauraient se concevoir au détriment des intérêts nationaux des petits pays nouvellement souverains.

42. Ce qui doit être la préoccupation essentielle de ce conseil n'est pas tant de savoir ce que l'on a voulu faire à Stanleyville; mais c'est, en face d'un acte d'agression caractérisée, d'exprimer, avec force et sans équivoque aucune, notre refus de voir se perpétrer des agissements qui constituent non seulement une ingérence caractérisée dans les affaires intérieures du continent africain, mais aussi un défi aux institutions que ses peuples se sont librement données.

43. Je voudrais demander, à ceux qui invoquent cette théorie d'un prétexte "vide politique de l'Afrique" et qui voudraient se substituer aux anciennes métropoles coloniales, de prendre exemple sur le réalisme de certaines puissances et de prendre conscience comme elles des mutations de l'Afrique et des rapports nouveaux de coopération, de réciprocité et de confiance qui régissent aujourd'hui les rapports de l'Afrique avec le monde.

44. Pour ce faire, le Conseil ne saurait demeurer sur la réserve et ne pas prendre en considération la violation de l'Article 52 de la Charte des Nations Unies. Il est du devoir de cet organe de soutenir dans leur action les pays africains qui ont affirmé leur volonté de trouver, dans le cadre de l'Organisation de l'unité africaine, une solution à la tragédie congolaise.

45. Also, the Council can draw inspiration from the spirit of the resolution adopted at Addis Ababa on 10 September 1964 by the Council of Ministers of the OAU, and from the resolution of the Council of African Ministers for Foreign Affairs, which met here twenty-four hours ago. By so doing, it will be able to take into account the wish, expressed by the Council of the OAU, that foreign military intervention should be unequivocally condemned and thus enable the OAU to settle this issue in accordance with its principles and aspirations. The Security Council will also be able to take into account the grave anxiety of Africa in the face of the danger of such military intervention, and the regrettable precedent it has created in Africa.

46. Finally, the Council—and this is our hope—will be able to take at its true value the appeal made by the African Ministers to the States involved to put an end to their interference in the internal affairs of the Democratic Republic of the Congo. It is to be hoped that these same States will refrain from defying the moral authority of the Organization of African Unity as they have done.

47. Mr. STEVENSON (United States of America): I had not expected to take occasion at this time to speak again on the subject of the Congo, although I may find it necessary to do so before the debate concludes; but I must intervene long enough to say to the gentleman who has just spoken, the representative of Algeria, that whereas yesterday [1181st meeting] we heard in the Council some reassuring statements from the Foreign Ministers of Sudan and of Ghana denying that they were in any way aiding the rebels, I regret that I have heard no similar denial from the representative of Algeria, but only indeed another polemical attack on the Government of the Congo and on the only countries that have tried to help both that Government and its predecessors to preserve the independence, integrity and unity of the Congo.

48. Perhaps it would be just as well to disregard the verbal violence to which we have just been subjected by the representative of Algeria. However, I must say in response to his question, that the administration of President Johnson was not inaugurated by a massive reprisal against Africa—if I quote his language correctly. But if you choose to use the word "inaugurated", Mr. Ambassador, let me inform you, Sir, that it was inaugurated by a participation by the Government of the United States in a rescue mission to save the lives of 2,000 foreign civilians of nineteen nationalities.

49. And let it not be said again in this Chamber, I trust, that none was killed before the Belgian soldiers arrived to rescue the hostages illegally held in Stanleyville. I have before me a list of fifty-eight persons who were killed—their names and the dates. I shall be happy to make it available to the representative of Algeria or to anyone else who chooses to examine it. I only regret that the list is growing day by day.

45. Aussi, le Conseil pourra-t-il s'inspirer de l'esprit de la résolution adoptée à Addis-Abéba le 10 septembre 1964 par le Conseil des ministres de l'OUA et de celle du Conseil des ministres africains des affaires étrangères, qui se réunissait dans cette enceinte il y a 24 heures. Il pourra, de ce fait, prendre en considération le vœu formulé par le Conseil de l'OUA de voir les interventions militaires étrangères condamnées sans ambiguïté et permettre ainsi à l'OUA de résoudre ce problème selon ses principes et ses aspirations. Le Conseil de sécurité pourra également tenir compte des sérieuses préoccupations africaines devant le danger de ces interventions militaires et du regrettable précédent qu'elles créent en Afrique.

46. Enfin, le Conseil — c'est là notre espoir — appréciera à sa juste valeur l'appel lancé par les ministres africains aux Etats en cause pour mettre un terme à leur ingérence dans les affaires internes de la République démocratique du Congo. Il est à souhaiter que ces mêmes Etats s'abstiennent de défier, comme ils l'ont fait, l'autorité morale de l'Organisation de l'unité africaine.

47. M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Je ne croyais pas, à ce stade, être amené à prendre à nouveau la parole sur le problème du Congo, bien que, peut-être, je puisse juger utile de le faire avant la fin de ce débat. Il me faut cependant intervenir afin de faire observer quelque chose au représentant de l'Algérie: alors qu'hier [1181ème séance] certaines déclarations rassurantes ont été faites par les Ministres des affaires étrangères du Soudan et du Ghana, qui ont nié avoir apporté une aide quelconque aux rebelles, je regrette de n'avoir entendu aucun démenti analogue de la part du représentant de l'Algérie, mais uniquement une nouvelle attaque de caractère polémique contre le Gouvernement du Congo et contre les seuls pays qui aient essayé d'aider à la fois ce gouvernement et ses prédecesseurs à maintenir l'indépendance, l'intégrité et l'unité du Congo.

48. Peut-être vaudrait-il mieux ne pas tenir compte de la violence verbale du représentant de l'Algérie. Néanmoins, répondant à sa question, je dois dire que l'administration du président Johnson n'a pas inauguré sa politique par une effroyable opération de représailles contre l'Afrique — si je cite correctement ce qu'il vient de dire. Mais, Monsieur l'Ambassadeur, si vous tenez à employer le terme "inaugurer", permettez-moi de vous dire que cette politique a été inaugurée par la participation du Gouvernement des Etats-Unis à une mission de secours entreprise pour sauver la vie de 2 000 civils étrangers appartenant à 19 nationalités.

49. J'espère que l'on ne dira pas à nouveau dans cette salle que personne n'a été tué au Congo avant l'arrivée des soldats belges accourus pour sauver les otages illégalement détenus à Stanleyville. J'ai sous les yeux une liste de 58 personnes qui ont été tuées; cette liste indique les noms et les dates. Je serai heureux de la mettre à la disposition du représentant de l'Algérie ou de toute autre personne qui voudrait l'examiner. Je ne peux que regretter que cette liste s'allonge de jour en jour.

50. Mr. NIELSEN (Norway): The Security Council is considering two complaints: one from twenty-two countries, mostly African States [S/6076 and Add.1-5],^{1/} and the other from the Democratic Republic of the Congo [S/6096].^{1/} As you will recall, Norway voted for the inclusion of the latter as we believed that both complaints were part of one and the same question. The ensuing debate in the Council has shown the interdependence of these two complaints.

51. The Democratic Republic of the Congo became independent over four years ago. Since then it has been subject to constant strife and misery, accompanied by separatism and secessionist movements. A new nation could hardly emerge into the world community under more tragic circumstances. The Congo is by nature rich and prosperous and could have been an important source in the general development and stability of the whole African continent.

52. The real victims of these circumstances have been and are the Congolese people themselves. The Norwegian Government and the Norwegian people deplore their sufferings. The latest events in the Congo have added to the tragedy of the people of the Congo. Thousands of Congolese citizens have been killed or driven from their homes, deprived of their means of subsistence, subjected to misery, and living in the midst of turmoil. Many innocent people have also been held as hostages, and a considerable number of these unhappy people have subsequently lost their lives in abhorrent circumstances.

53. In our view, it serves no purpose to point out that some of the victims of these tragic events are black, and some white. We are concerned about the suffering of innocent people of whatever race. We are further strongly opposed to the taking of hostages. It is a clear violation of international law and of the agreements covering the treatment of civilians in time of war.

54. Having heard the statements of the Foreign Minister of Belgium [1173rd meeting] and the representatives of the United States [1174th meeting] and the United Kingdom [1175th meeting], the Norwegian delegation finds no reason to doubt that the motive for the Stanleyville operation was to save the lives of innocent people.

55. We do not believe, however, that it would be useful if we were to attempt to analyse and assess the very complex circumstances which have led to this present chaotic and indeed dangerous situation in the Congo. We feel that the major task facing the Security Council is to render assistance towards finding a durable solution upon which the Congo can gradually build its own future.

56. There cannot be a future for this suffering nation unless law and order are restored in the country so that it can enjoy the fruits of its independence and its natural resources. Further, in the view of the Norwegian delegation, law and order

50. M. NIELSEN (Norvège) [traduit de l'anglais]: Le Conseil de sécurité examine deux plaintes, l'une émanant de 22 pays, pour la plupart africains [S/6076 et Add.1 à 5^{1/}], et l'autre de la République démocratique du Congo [S/6096^{1/}]. On se rappellera que la Norvège a voté en faveur de l'inclusion de cette dernière, estimant que les deux plaintes faisaient partie d'une seule et même question. Le débat qui s'est ensuite déroulé au sein du Conseil a montré l'interdépendance de ces deux plaintes.

51. La République démocratique du Congo est devenue indépendante il y a quatre ans seulement. Depuis cette époque, elle a été en proie à des troubles constants et à une grande misère, accompagnés de mouvements séparatistes et sécessionnistes. Il est difficile d'imaginer une nouvelle nation venant occuper sa place dans la communauté mondiale dans des circonstances plus tragiques. Le Congo est par nature un pays riche et prospère qui pourrait contribuer de façon importante au développement général et à la stabilité du continent africain tout entier.

52. Les vraies victimes des événements ont été et demeurent les Congolais eux-mêmes. Le peuple et le gouvernement norvégiens déplorent leurs souffrances. Les derniers événements du Congo ont encore aggravé la tragédie du peuple congolais. Des milliers de citoyens de ce pays ont été tués ou chassés de leurs foyers, privés de leurs moyens d'existence, condamnés à la misère et entraînés dans la tourmente. Bien des personnes innocentes ont été prises comme otages et nombreuses sont celles qui par la suite ont perdu la vie dans d'horribles circonstances.

53. Nous pensons qu'il ne servirait de rien de parler de la couleur des victimes de ces événements tragiques. Nous déplorons les souffrances des personnes innocentes à quelque race qu'elles appartiennent. Nous sommes aussi fermement opposés à la prise d'otages, violation manifeste du droit international et des conventions de Genève concernant le traitement des civils en temps de guerre.

54. Ayant entendu les déclarations du Ministre des affaires étrangères de Belgique [1173ème séance] et des représentants des Etats-Unis [1174ème séance] et du Royaume-Uni [1175ème séance], la délégation norvégienne ne voit aucune raison de mettre en doute le fait que l'opération de Stanleyville a été inspirée par le désir de sauver des vies innocentes.

55. Nous ne pensons pas qu'il soit utile de chercher à analyser et à évaluer les circonstances particulièrement complexes qui ont conduit à la situation chaotique et réellement dangereuse dans laquelle se trouve aujourd'hui le Congo. A notre sens, la tâche principale qui se pose au Conseil de sécurité est d'aider à trouver une solution durable sur la base de laquelle le Congo pourra graduellement édifier son avenir.

56. Cet avenir ne pourra s'édifier que si l'ordre public est finalement rétabli dans ce pays, pour qu'il puisse recueillir le fruit de l'indépendance et tirer parti de ses ressources naturelles. De l'avis de ma délégation, ces objectifs ne peuvent être atteints que

^{1/} Official Records of the Security Council, Nineteenth Year, Supplement for October, November and December 1964.

^{1/} Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-neuvième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1964.

can be achieved only through political reconciliation, and not through the use of military force. In our opinion, it is not lack of weapons and military means in the Congo which is preventing the finding of a solution; it is rather that there are too many arms in the hands of formations and individuals not under proper discipline and direction.

57. It is a source of encouragement that a solution based on political reconciliation is desired by all those who have voiced their opinion during the debate in the Council. We have also noted that the African States have expressed an earnest interest in finding a peaceful solution to the Congo problem, preferably through the Organization of African Unity. The Norwegian delegation supports this view, and I feel confident that the United Nations will attempt to render any assistance in this respect which the OAU might desire in carrying out this extremely difficult task.

58. The PRESIDENT (translated from Spanish): Having, in this debate, given the floor to all representatives of the Security Council and to various speakers from other nations accepted at the Council's table, I ask members' pardon for taking the floor myself in order to express the opinion of my delegation.

59. I have decided to intervene in this debate as the representative of BOLIVIA in the Council not only to express, as is my duty, the Bolivian point of view with respect to the serious question with which we are dealing, but also because, since Bolivia is one of the two Latin American countries represented in this Council, I feel that I can offer for the consideration of all present, and particularly of the representatives of the African nations taking part in the debate, a possibly creative point of view which will bring to our discussion knowledge gained from the historical experience of Latin America.

60. The lesson of the classicist that "history teaches life", has a definite value for it helps us to appreciate better the difficulties which arise among nations in the universal move towards peace and progress.

61. I have said that I intend to address myself in particular to the representatives of the African nations, since in Latin America, also, twenty democratic and organic Republics have emerged after a dark colonial period. A hundred and fifty years ago our countries were in exactly the same position as that of the new African nations: we also had to wage a war of liberation to overthrow the colonial and oppressive domination—that of Spain and Portugal; we also had to build up political institutions and enact basic laws; we too had to march forward and reorganize our economy on the ruins of a past destroyed by the republican victory. After wars of liberation, which lasted from 1809 to 1825, the peoples of Latin America began to seek their own way of life and to foster the still incipient hopes of a properly conceived social evolution.

62. It can be said that the period of Latin American history which followed independence was character-

grâce à une réconciliation politique, et non par l'emploi de la force armée. Ce n'est pas, selon nous, l'insuffisance d'armes et de moyens militaires qui, au Congo, empêche d'arriver à une solution; c'est bien plutôt l'abondance d'armes aux mains de formations et d'individus échappant à toute discipline et à toute direction.

57. Il est encourageant de constater que tous ceux qui ont exprimé leur opinion au cours de ce débat se sont déclarés en faveur d'une solution fondée sur la réconciliation politique. Nous avons aussi noté que les Etats africains ont manifesté un réel intérêt dans la recherche d'une solution pacifique au problème du Congo, de préférence par l'intermédiaire de l'Organisation de l'unité africaine. La délégation norvégienne appuie ce point de vue et nous sommes persuadés que les Nations Unies chercheront à apporter toute l'aide que l'OUA pourrait désirer pour s'acquitter de cette tâche extrêmement difficile.

58. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Après avoir donné la parole à tous les membres du Conseil ainsi qu'aux diverses délégations qui avaient demandé à être invités à la table du Conseil, je vais maintenant exprimer le point de vue de ma délégation.

59. Si je prends la parole en qualité de représentant de la BOLIVIE, c'est non seulement pour exposer au Conseil, ainsi que j'en ai le devoir, la position de la Bolivie sur le grave problème qui nous occupe, mais aussi parce que mon pays est l'un des deux pays d'Amérique latine représentés à ce conseil et qu'il peut, je crois, soumettre à l'attention de tous ceux ici présents, et plus particulièrement à celle des représentants des nations africaines participant aux débats, un point de vue créateur qui éclairera peut-être notre discussion grâce à l'expérience héritée de l'histoire de l'Amérique latine.

60. Selon l'enseignement classique, l'histoire est l'école de la vie et il est certain que cette affirmation revêt toute son importance lorsqu'on cherche à trancher les problèmes qui se posent entre les nations dans leur marche universelle vers la paix et le progrès.

61. J'ai indiqué que mon intention était de m'adresser plus particulièrement aux représentants des nations africaines, étant donné qu'en Amérique latine également, après une sombre période coloniale, 20 républiques démocratiques ont fait leur apparition. La situation de nos peuples était exactement la même il y a 150 ans que celle des nouvelles nations africaines: nous aussi, nous avons dû faire la guerre pour nous libérer d'une domination coloniale et oppressive, celle de l'Espagne et du Portugal; nous aussi, nous avons dû créer des institutions politiques et promulguer des lois fondamentales; nous aussi, nous avons dû entreprendre notre marche vers la réorganisation économique et la souveraineté sur les décombres d'un passé aboli par la victoire républicaine. Après les guerres de libération qui ont duré de 1809 à 1825, les peuples d'Amérique latine ont commencé à chercher leur propre voie et travaillé à la réalisation de leurs espoirs, timides encore à cette époque, en une évolution sociale bien conçue.

62. On peut affirmer que l'époque historique qui a suivi l'indépendance latino-américaine s'est carac-

ized, particularly in its early years and those that followed immediately afterwards, by violent feelings of nationalism which, inflamed by promises of freedom, introduced an impassioned and mistaken cult of xenophobia into the legislation of the nations and the emotions of men. This, unfortunately, is a characteristic inherent in all processes of political freedom, for the ever fresh memory of colonial oppression and the impatience to see fulfilled the hopes bred of freedom, cause new nations to adopt an attitude of radical rupture with, and of impassioned denunciation of, past methods.

63. With the passage of time, and as with all human passions, the political nationalist passions which had existed when freedom was achieved began to subside in Latin America and its uncompromising features became dimmer in the memories of peoples who, once they had obtained freedom, realized that they had no reason to continue bearing a sterile load of resentment and that it was better, in order to work for the future, to forget and to adopt a new and generous attitude to the hopes engendered by friendship between men and co-operation between nations.

64. Now, a hundred and fifty years after obtaining this liberty, for which there was so much battling and such violence against the former oppressor, modern Latin America is shaping its existence on the religious and moral principles it inherited from the West; it speaks Spanish and Portuguese as the conquerors taught it to do; its idea of history and human destiny is still that that was preached by the great masters of its Greek and Roman ancestry. In a word, once the violence of anarchic resentments had disappeared, our twenty republics took pride in calling Spain "the mother country", and they all found a source of spiritual comfort and creative friendship in the friendship and example of the peoples who before independence were oppressors.

65. Although I can only speak for Bolivia, which is the nation I represent, I am sure I am not wrong when, after consulting the ambassador of Brazil, the other Latin American representative in the Security Council, I say that the general feeling in Latin America is that it is very comforting to reflect that presumably with the passing of the years and when the political passions roused by circumstances have subsided, the new African nations which now seem legitimately, but possibly exaggeratedly, jealous of their sovereignty, will—as we did with respect to Spain and Portugal—continue to use the religious and ethical teachings, the languages, thoughts and techniques they have inherited from the old nations which until recently held the greater part of Africa under colonial rule.

66. British, French, Belgian and other peoples of ancient culture, have scattered the seed of a cultural training in the black continent and modern Africans cannot reject it without taking a step backwards. Those whose thoughts, on hearing me, turn to the long night of the slave traffic and economic and human exploitation of Africa by the Whites, will at

térisée, particulièrement au cours des premières années et de celles qui ont immédiatement suivi, par de violents sentiments nationalistes qui, attisés par les promesses de la liberté, ont introduit dans la législation des nations et dans le cœur des hommes un culte aussi passionné qu'erroné pour la xénophobie. C'est là malheureusement une caractéristique inhérente à tous les processus de libération politique, car le souvenir encore proche de l'oppression coloniale et l'impatience de voir s'accomplir les promesses de la liberté déterminent chez les nouvelles nations une attitude de rupture radicale avec le passé et de dénonciation passionnée des méthodes révolues.

63. A mesure que le temps passait, la passion politique nationaliste des premiers instants de liberté, comme toutes les passions humaines, s'est peu à peu apaisée en Amérique latine et ses intransigeances ont progressivement diminué lorsque les peuples se sont rendu compte, une fois la liberté obtenue, qu'il n'y avait aucune raison de nourrir des ressentiments stériles et qu'il valait mieux, afin de travailler pour l'avenir, oublier le passé et adopter une attitude généreuse et nouvelle devant les perspectives qu'offraient l'amitié entre les hommes et la coopération entre les nations.

64. Cent cinquante ans après avoir obtenu cette liberté, pour laquelle elle a si violemment combattu l'opresseur, l'Amérique latine d'aujourd'hui fonde son existence sur les principes religieux et moraux hérités de l'Occident; elle parle l'espagnol et le portugais, langues que lui ont enseignées les conquérants; sa conception de l'histoire et du destin de l'homme est celle que lui ont enseignée les grands maîtres du patrimoine gréco-latine. En un mot, la violence des rancunes de la libération a disparu et nos 20 républiques sont fières d'appeler l'Espagne la "mère patrie" et elles trouvent un motif de réconfort spirituel et d'amitié créatrice dans l'exemple des peuples qui ont été leurs oppresseurs avant l'indépendance.

65. Bien que je ne puisse parler qu'au nom de la Bolivie, je suis sûr, cependant, de ne pas me tromper si j'affirme ici, dans la ligne des convictions générales de l'Amérique latine, après avoir consulté l'autre représentant de l'Amérique latine au Conseil, l'ambassadeur du Brésil, qu'il est hautement réconfortant de penser que très probablement, avec les années, quand les passions politiques nées des circonstances se seront apaisées, les nouvelles nations africaines qui paraissent aujourd'hui, légitimement mais peut-être excessivement jalouses de leur souveraineté, continueront à s'inspirer, comme nous l'avons fait à l'égard de l'Espagne et du Portugal, des enseignements religieux et moraux et à utiliser les langues, les façons de penser et les techniques qu'elles ont héritées des vieilles nations qui, hier encore, gouvernaient la plus grande partie de l'Afrique sous le régime colonial.

66. Les Britanniques, les Français, les Belges et tous les autres peuples de culture antique ont dispensé au continent noir le levain d'une formation culturelle à laquelle les Africains d'aujourd'hui ne sauraient renoncer sans faire un pas en arrière. On pourrait me faire ici une objection facile en rappelant la sombre période du trafic des esclaves, de l'explo-

this point readily object that it is improper to speak of a cultural heritage left by the former colonial Powers to the subject nations of that continent, in view of the oppression they are accused of having caused them to suffer. To this objection (which I respect in so far as it is the legitimate protest of peoples oppressed for centuries and who have only recently been able to express themselves in freedom) I must give a reply which many will perhaps regard as excessively idealistic and impractical but which, I permit myself to repeat the notion, has the full value of real experience; we know that history is only a long process of learning and amassing of human experiences and that, in consequence, while nations should turn to the dark pages of the past only to avoid repeating mistakes, their fundamental duty is to look to the future and really to believe in the possibilities the future holds for the realization of the hopes for international coexistence. In Bolivia's opinion, it is more important to bury colonialism for ever in the minds of men than to bury it in history. This will be the most positive step our era can take with respect to disarmament: the disarmament of spirits, the abolition of rancour and diatribe. Thus, I repeat my opinion that, with the passage of time, the new African nations far from renouncing the cultural benefits they received during the colonial period will search ever more deeply in that creative experience while at the same time mitigating, in their wounded dignity, all resentment against the undenied cruelties of colonization.

67. I have dwelt on the explanation of this background in order to be able to tell representatives of the African nations participating in this debate that Bolivia certainly, and the rest of Latin America almost obviously, want to invite these young and deserving peoples to consider laying aside the exacerbated violence of passions which lead nowhere in order to meditate on the destiny of their republics with a broader and more generous vision. We, the free men of Latin America, have the honour of regarding ourselves as in a certain sense the elder brothers of the peoples of Africa because we have a century and a half's advantage over them along the road to liberty.

68. It is in my capacity as representative of a Latin American nation, whose indigenous population is very numerous and which was perhaps that most harshly dealt with during the colonial period, that, in following the concept that history teaches life, I allow myself to utter this message of hope in this Council in which both the Africans and the former colonial rulers are represented. I think that the passage of time, the enthusiasm of the new nations engaged in the great task of progress, the growth of the fruitful cultural and commercial interchange between nations and men, the need for immense financial resources to permit the establishment in Africa of the economic infrastructure essential to development and, above all, the universal longing for peace (since only a madman could want war), are so many other elements which will give rise, in a not very distant future, to the

tation de l'Afrique par les blancs sur les plans économique et humain, en soulignant qu'il ne saurait être question d'un patrimoine culturel légué par les anciens empires coloniaux aux nations soumises de ce continent étant donné l'oppression dont elles ont été victimes. A cette objection (que je respecte, car il s'agit de la protestation légitime de peuples qui ont été opprimés pendant des siècles et qui n'ont que depuis peu de temps la possibilité de s'exprimer en toute liberté), je dois donner une réponse qui paraîtra peut-être idéaliste à l'excès et de faible valeur pratique, mais qui a néanmoins le mérite de reposer sur une expérience vitale. Nous savons que l'histoire n'est qu'un long processus d'apprentissage et d'accumulation d'expériences humaines et que par conséquent les nations ne doivent méditer sur les pages sombres du passé que pour éviter la répétition des erreurs; toutefois, leur devoir fondamental est de regarder vers l'avenir et d'avoir foi dans les possibilités que réserve cet avenir eu égard aux aspirations à la coexistence internationale. De l'avis de la Bolivie, il est quelque chose de plus important que d'enterrer le colonialisme dans l'histoire, c'est de l'enterrer à jamais dans l'âme des hommes. C'est le pas le plus important que notre époque puisse faire dans le domaine du désarmement: il s'agit du désarmement des esprits, de l'abolition des rancœurs et des diatribes. Ainsi donc, je pense que les nouvelles nations africaines, loin de renoncer, à mesure que les années passeront, aux avantages dont elles ont bénéficié dans le domaine de la culture pendant la période coloniale, utiliseront de plus en plus cette expérience créatrice alors que s'adoucissent leurs sentiments de dignité blessée suscités par les aspects cruels de la colonisation, que personne ne songe à nier.

67. J'ai longuement expliqué ces antécédents pour pouvoir dire aux représentants des nations africaines qui participent à ce débat que la Bolivie, et probablement les autres pays de l'Amérique latine, voudrait lancer un appel à tous ces peuples jeunes et dignes, et leur demander de réfléchir et de renoncer à la violence exacerbée par la passion qui ne mène nulle part pour méditer sur le destin de leurs républiques avec plus de générosité et de largeur d'esprit. Nous, les hommes libres de l'Amérique latine, nous considérons comme un honneur d'être en un certain sens les frères aînés des peuples africains puisque nous avons un siècle et demi d'avance dans l'expérience de la liberté.

68. C'est en ma qualité de représentant d'un pays d'Amérique latine, dont la population autochtone très nombreuse a peut-être été la plus durement traitée pendant la période coloniale, que je me permets, en reprenant l'idée selon laquelle l'histoire est l'école de la vie, de prononcer devant ce Conseil, tant à l'intention des Africains que des anciennes puissances coloniales de l'Afrique, ces paroles d'espérance. Je crois que le temps, l'enthousiasme des nouvelles nations qui sont engagées sur la voie du progrès, l'augmentation des échanges fructueux dans les domaines culturel et commercial entre les peuples et les hommes, la nécessité de disposer de ressources financières immenses pour créer en Afrique les infrastructures économiques indispensables au développement, et surtout le désir universel de paix — car seul un insensé pourrait désirer la guerre —, sont autant

appearance of a generous and unprejudiced symbiosis between the colonizers of yesterday and the free nations of today.

69. Twenty-two African nations have requested urgent meetings of the Security Council, of which I have the honour to be President, in order to protest, as we have heard at length, against what they describe as an act of imperialist aggression not only against the sovereignty of the Democratic Republic of the Congo but also against the respect due to and the rights of the Organization of African Unity. As is proper, I shall be brief, clear and sincere. I shall not lose myself in repetition of the ideas expressed at length in this Council and I shall say—by way of summary—that our delegation's opinion is as follows: (1) the Democratic Republic of the Congo is a sovereign nation with full international status and, thus, a legitimate Member of the United Nations; (2) the present Government of the Democratic Republic of the Congo is—with or without defects—the legitimate Government of the Congolese nation; (3) if that sovereign nation, through its legitimate Government, has not only authorized but requested that a small foreign military force should enter the country to accomplish a short, specific mission, as was the liberation of more than one thousand hostages of different nationalities threatened with death, our delegation fails to see what offence was committed against either Congolese sovereignty or African dignity.

70. With respect to the progress of this already long and impassioned debate, our delegation finds that the dilemma has arisen between two extremes: it is asserted on the one hand that the Stanleyville operation was a typical act of imperialist aggression accomplished under a humanitarian pretext; it is affirmed on the other hand that that operation was an act inspired solely by humanitarian motives, with no character or even intention of intervention and aggression.

71. It is not possible to take up an intermediate position between these two extremes and it is necessary, in defence of world peace, to speak out clearly for one or the other. Bolivia thinks that this was clearly a rescue operation, regrettable from the political point of view of sovereignty, but essential morally and duly authorized by the legally responsible Government of the Congo.

72. None of us doubts that the only firm basis for avoiding a repetition of such lamentable events as those with which we are dealing is a political act: the unification of the Democratic Republic of the Congo and the subsequent national pacification which will result therefrom. The operative instrument for accomplishing this essential end is, by common agreement, the Organization of African Unity whose legitimate task is to perform this mission. We also wish to stress the advisability of the Government of the Democratic Republic of the Congo dispensing, in

d'éléments qui permettront dans un avenir assez proche une symbiose généreuse et libérée de tout préjugé entre les colonisateurs d'hier et les nations libres d'aujourd'hui.

69. Vingt-deux pays africains ont demandé au Conseil de sécurité, que j'ai l'honneur de présider, de se réunir d'urgence pour entendre leurs protestations — ce que nous avons longuement fait — contre ce qu'ils ont qualifié d'agression impérialiste, non seulement contre la souveraineté de la République démocratique du Congo, mais également contre la respectabilité et les droits de l'Organisation de l'unité africaine. Je vais être bref, clair et sincère. Je ne vais pas m'égarer dans la répétition des concepts qui ont déjà été exposés de façon détaillée devant le Conseil, mais je résumerai simplement la pensée de ma délégation. Premièrement, la République démocratique du Congo est une nation souveraine ayant la plénitude des compétences internationales et est, de ce fait, légitimement Membre de l'Organisation des Nations Unies. Deuxièmement, le Gouvernement actuel de la République démocratique du Congo, avec ou sans défauts, est le gouvernement légitime de la nation congolaise. Troisièmement, si ladite nation souveraine a non seulement autorisé, par l'intermédiaire de son gouvernement légitime, mais aussi sollicité la venue sur son territoire d'une force militaire étrangère limitée pour accomplir une brève mission ayant un but déterminé, à savoir la libération de plus de 1 000 otages de nationalités diverses qui étaient menacés de mort, notre délégation ne voit pas quelle pourrait être l'offense infligée à la souveraineté congolaise ou à la dignité africaine.

70. En ce qui concerne ces débats, qui ont été longs et passionnés, notre délégation estime que le problème a été posé en termes extrêmes: on nous a assuré, d'une part, que l'opération de Stanleyville constituait un acte typique d'agression impérialiste accompli sous un prétexte humanitaire; on nous a affirmé, d'autre part, que cette opération n'avait été inspirée que par des motifs humanitaires, qu'elle n'avait nullement le caractère d'une intervention ou d'un acte d'agression et s'inspirait encore moins d'intentions de ce genre.

71. Entre ces deux extrêmes, nous ne pouvons choisir de position intermédiaire, mais nous devons, dans l'intérêt de la paix internationale, décider clairement dans quelle catégorie se range cette opération. La Bolivie estime qu'il s'agit très nettement d'une opération de sauvetage, déplorable certes du point de vue politique puisqu'elle porte atteinte à la souveraineté, mais nécessaire sur le plan moral et dûment autorisée par le Gouvernement congolais juridiquement responsable.

72. Il est certain que la seule solution qui puisse permettre d'éviter la répétition d'événements aussi lamentables que ceux qui nous occupent est une solution politique: c'est l'unification de la République démocratique du Congo et la pacification nationale qui en résultera. De l'avis général, l'Organisation de l'unité africaine pourra seule être l'instrument permettant d'atteindre ce but indispensable et c'est à elle que revient le droit légitime d'accomplir cette mission. Nous voudrions également insister sur le fait que le Gouvernement de la République démocratique du Congo

keeping with reality and as an important and urgent matter, with the services of mercenary troops at present co-operating in its Army and constituting—as it has been possible to observe in this debate—an element of unrest for all African nations.

73. Finally, I must add that Bolivia, as a sovereign republic, proclaims its unconditional adherence to the principle of self-determination, in accordance with the Charter of the United Nations, and condemns all forms of racial discrimination. We hope that the recommendations the Security Council may adopt with respect to this problem will result in an immediate relaxation of the international tension caused by the regrettable events in the Congo.

The meeting rose at 12.25 p.m.

devrait renoncer, pour tenir compte de la réalité, ainsi que de la gravité et de l'urgence de la situation, aux services des troupes mercenaires qui encadrent actuellement son armée et qui constituent, comme on a pu l'observer au cours de ces débats, une cause d'inquiétude pour toutes les nations africaines.

73. En conclusion, j'ajouterais que la Bolivie, en tant que république souveraine, proclame son adhésion inconditionnelle au principe de l'autodétermination, conformément à la Charte des Nations Unies, et qu'elle condamne toutes les formes de discrimination raciale. Nous souhaitons que les recommandations que le Conseil de sécurité adoptera sur ce problème se traduisent par un relâchement immédiat de la tension internationale que les lamentables événements du Congo ont provoquée.

La séance est levée à 12 h 25.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.